

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFRANE, LUCBÉREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, SERENA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Cédric LAPRUN à André BERNOS  
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE  
Maylis DEL PIANTA à Gérard ROSENTHAL  
Rosine CARDON à Hervé LUCBÉREILH  
Didier CASTERES à Maïté POTIN  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM  
Bernard UTHURRY à Jean-Etienne GAILLAT

Excusés : Pierre CASAUX-BIC

**RAPPORT N° 160915-03-ADM-**



### TELEPHONIE FIXE ET MOBILE /INTERNET : GROUPEMENT DE COMMANDES

M. AURISSET rappelle que par délibération en date du 17 décembre 2015, le Conseil Communautaire a décidé de créer un groupement de commandes avec la ville d'Oloron pour obtenir des opérateurs un prix plus intéressant pour notre flotte de téléphonie mobile.

Après réflexion, il s'avère judicieux d'étendre ce groupement de commandes à la téléphonie fixe et internet.

Dans le cadre de cette procédure, l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 Juillet 2015 prévoit :

- la signature d'une convention constitutive de groupement,
- la désignation d'un coordonnateur : la Communauté de Communes du Piémont Oloronais,
- si nécessaire, la création d'une commission d'appel d'offres. Notre représentant pourrait être M. Bernard AURISSET, la commission étant présidée par le représentant du coordonnateur,
- Chaque membre du groupement signera son propre marché avec le prestataire retenu.

La consultation sera engagée dans le cadre de la procédure adaptée prévue à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer la consultation pour la téléphonie fixe et mobile, ainsi qu'internet
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires, notamment la signature de la convention de groupement de commandes et la signature du ou des marchés
- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 septembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 23.09.16

Le Président



Daniel LACRAMPE

